

Exercer la mission d'organisation et de suivi des achats - Formation certifiante

Achats - Appros - Logistique - 2026

En résumé

Votre fonction principale n'est pas la fonction achat mais vos missions vous amènent à exercer ce rôle dans votre entreprise. Vous avez besoin d'être opérationnel et efficace sur cette mission, cette formation vous apportera les clés pour réussir.

Professionalisez-vous et développez vos compétences dans le domaine des achats !

Cette formation en présentiel et certifiante vous permettra d'acquérir et/ou de revoir les fondamentaux nécessaires à votre rôle d'acheteur/acheteuse.

A l'issue de cette formation, vous pourrez valider la certification "Exercer la mission d'organisation et de suivi des achats", inscrite au répertoire spécifique de France Compétences sous le n° 5372 et délivrée par CCI France depuis le 17/03/2021.

Cette formation est éligible au CPF. Inscrivez-vous sur "[Mon Compte Formation](#)".

Objectifs :

- Organiser les achats de l'entreprise.
- Réaliser les achats.
- Suivre et contrôler les achats.

Prérequis :

Aucun prérequis n'est exigé pour suivre cette formation.

Prérequis pour la certification : Le certificat de compétence en entreprise est accessible à toute personne pouvant démontrer qu'elle exerce ou a exercé une mission effective liée au CCE concerné en milieu professionnel et/ou extraprofessionnel (ayant suivi ou non une formation préalable sur cette thématique).

Participants :

Personne non acheteuse, personne débutant dans la fonction achat, acheteur(se) junior.

Effectifs :

L'effectif maximum est de 12 personnes.

Intervenants :

1 660 €
Net de taxe par personne (hors certification)

A1 ORGASUIVIACHATSCCE 18-E23

 4 jours, soit 28 heures

 Certificat de compétences en entreprise (CCE)

 Éligible au CPF

 Formation certifiante

 Formation avec mobile learning intégré

Dates et villes

Grenoble - 04 76 28 29 28

- jeu 23 avr 2026, ven 24 avr 2026, mer 29 avr 2026, jeu 30 avr 2026
- jeu 24 sep 2026, ven 25 sep 2026, jeu 01 oct 2026, ven 02 oct 2026



Formation animée par un consultant formateur, spécialisé dans le domaine des achats.

Tous nos consultants formateurs répondent aux normes exigées par notre système qualité.

Le contenu

1. Organisation de la collecte, analyse et définition des besoins d'achat de l'entité

Définition du besoin de manière exhaustive, explicite et objective (matrice ACDE).

Identification des risques et contraintes internes.

Constitution du cahier des charges.

2. Recherche, identification et sélection des fournisseurs

Les outils de recherche de fournisseurs.

Définition des critères adaptés pour la sélection des fournisseurs (RFI, demande d'information, questionnaire).

Analyse & évaluation fournisseurs critères hors prix (notation multicritères).

Diffusion du besoin : la consultation (RFP, l'appel à projet, appel d'offres,...).

Les méthodes d'analyse de coûts pour comprendre les offres.

Analyse & évaluation des offres reçues.

Identification des contraintes externes.

Identification des fournisseurs répondant aux besoins.

3. Réalisation de l'achat de biens ou services

Préparation et conduite d'une négociation

Définition des éléments à négocier.

Définition des objectifs, des "Meilleures Solutions de Repli".

Recherche des marges de manœuvre et des leviers.

Préparation des argumentaires, anticipation des réponses possibles et recherche de parades.

Contractualisation avec le fournisseur retenu.

Les différents types de contrat et les clauses principales.

Identification des éléments à préciser dans le contrat pour sécuriser la fourniture du bien ou service.

4. Gestion, suivi et contrôle des commandes et achats

Connaissance du processus achats complet de l'entreprise (Procure to pay)

La procédure de gestion des stocks de l'entreprise.

La création de la demande d'achat, le traitement et l'autorisation de la demande.

La création du bon de commande ou d'achat.

La réception des marchandises, l'évaluation de la conformité à la commande.

La réception de la facture, le rapprochement et le traitement de la facture.

Le règlement du paiement.

Le suivi et l'analyse de la performance fournisseur.

La cotation fournisseur.



Méthodes, moyens et suivi

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

CCI Formation met à disposition de ses clients l'ensemble des moyens pédagogiques nécessaires à l'exécution de cette formation conformément aux éléments présentés.

L'alternance entre les approches théoriques et pratiques est soigneusement intégrée tout au long du programme. Les points théoriques sont suivis immédiatement par des activités qui permettent aux participants de mettre en pratique ce qu'ils ont appris. Cette approche cyclique favorise une compréhension plus profonde et une rétention accrue des connaissances, tout en assurant une application directe en entreprise.

Cette formation intègre aussi des approches pédagogiques dynamiques et interactives, axées sur les échanges entre pairs, l'analyse de pratiques professionnelles et, si appropriée, l'étude de cas réels d'entreprises. Ces méthodes favorisent un apprentissage collaboratif et appliqué, permettant aux participants de développer des compétences pratiques et de tirer parti de l'expérience collective.

Cette formation est accompagnée d'un module de mobile learning gamifié **Négociation Commerciale** accessible en ligne pendant 2 mois.

L'objectif du mobile learning est de compléter la formation en face à face ou à distance via des activités courtes, ludiques et engageantes depuis un smartphone, une tablette ou un pc où vous voulez et quand vous voulez.

L'assimilation des notions est favorisée par un format court, répété et surtout gamifié, sur une période de temps déterminée. Cette gamification est particulièrement efficace pour favoriser l'apprentissage. C'est l'ancrage mémoriel assuré.

Moyen d'appréciation de l'action

Le stagiaire est soumis à des mises en situations, des exercices pratiques, des analyses de ses pratiques dans une pédagogie active et participative permettant un contrôle continu de sa progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.

Suivi de l'action

Une feuille de présence par demi-journée devra être signée par le stagiaire.

Accessibilité

L'inscription à cette formation est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session.

Dans le cas où vous mobilisez votre CPF (Compte Personnel de Formation) pour financer cette formation, l'inscription est possible jusqu'à 15 jours avant le début de la session.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Dans le cadre de la charte H+, CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent pour que nous étudions votre demande.

Partenaires



5 - 7 Place Robert Schuman - 38000 Grenoble - France
T. 04 76 28 29 28 - F. 04 76 28 29 78 - cciformation@grenoble.cci.fr
www.cciformation-grenoble.fr
Siret : 183 830 017 00236 - Code NAF : 8532Z

